

Des Molières à Gometz-la-Ville

Que de contrastes ! Si de Boullay-les-Troux aux Molières ce n'était que frais ombrages et vallons escarpés, ici le chemin va se dérouler sous un franc soleil, sans la moindre ombre naturelle, sur ce plateau du Hurepoix plat comme la main. Croisez les doigts, amis randonneurs, les grenouilles météorologiques sont parfois bien versatiles !

DISTANCE	TEMPS	DÉPART
5,9 km	1h30	Parking au départ de la rue de L'étang

Continuez la rue de l'Etang (**BORNE 7**) pour sortir des Molières. Cette rue nous conduit (**BORNES 8**) au CV n°1 que nous suivrons jusqu'à la D 988, faisant ainsi un brin de conduite au GR 11. Ce ne pourrait être qu'une morne plaine ... Vous découvrirez la **ferme de Quincampoix** sur la droite, dont les murs baignent dans de belles douves. Cette belle ferme depuis 10 ans est le siège d'une rénovation exemplaire, très respectueuse du style du bâti, avec des toits en ardoises et des enduits à la chaux. C'est devenu un lieu d'exploitation et d'événements (Mariages,...).

Plus loin (**BORNE 9**), quelques arbres, à gauche au milieu de la plaine, entourent la **ferme d'Armenon**, agréable gîte rural dont les pieds se mirent dans l'océan des blés. Quoiqu'un peu plus morcelée que sa grande soeur toute proche, cette plaine un peu mélancolique aux damiers multicolores se donne déjà des airs de beauceronne. Cinq gîtes dans le corps principal de la ferme viennent d'être créés pour accueillir des vacanciers recherchant le calme après une journée de tourisme dans la région (Versailles, Paris...).

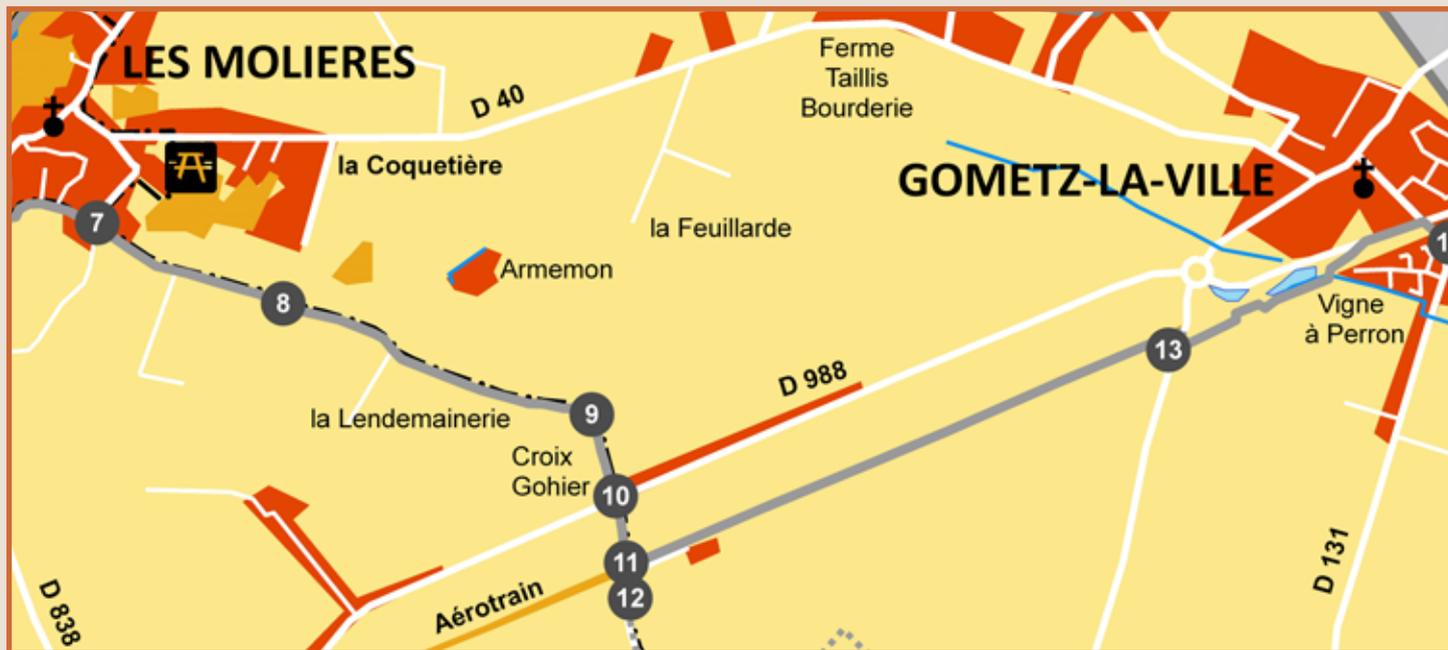
Au lieu-dit «La Croix Godier» (**BORNE 10**), une modeste croix templière règne sur les lieux. Elle ne veille plus sur les pèlerins, en route pour Compostelle, mais qui sait, elle protège peut être maintenant le paisible randonneur se hasardant à traverser la D 988 ?

Après avoir franchi le pont au-dessus de l'ancienne ligne ferroviaire de Paris à Chartres (**BORNE 11**), le chemin s'amorce à gauche en épingle à cheveux (**BORNE 12**). Il va maintenant emprunter sur plus de deux kilomètres la voie verte du pays de Limours, ex-voie ferrée qui a repris vie dans les années 70 avec les rêves et les réalisations de l'ingénieur Bertin (train sur coussin d'air). En étant attentif, vous découvrirez certainement de très nombreuses traces de la faune locale et votre silence sera peut-être récompensé par la vision fugitive d'un lapin, voire d'un sanglier ou d'un chevreuil.



La voie d'essais de l'aérotrain aménagée en voie verte

En décembre 1965, l'ingénieur Jean Bertin fait transformer un tronçon de l'ancienne voie ferrée en une piste d'essais de l'Aérotrain longue de 6,7 km. Un rail en béton, en forme de T inversé est alors aménagé entre Gometz-la-Ville et Limours. Il reste toujours visible aujourd'hui parfois recouvert par la végétation. Cinq panneaux consacrés à l'Aérotrain retracent ce moment d'histoire oubliée, symbole de l'innovation française des 30 glorieuses. Aujourd'hui, cette voie verte est réservée exclusivement à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers. De plus, depuis 2012, ce cheminement fait partie intégrante de l'itinéraire « La Véloscénie ». Cette véloroute permet de rallier l'île de France à la baie du Mont Saint Michel.



Le chemin rejoint finalement la route venant de Roussigny que l'on va traverser (BORNE 13) :

- tourner à gauche, pour suivre la véloroute et rejoindre le rond point.
- pour les piétons, longer la route à droite et prendre le chemin qui continue en direction de Gometz. Après le pont, ne pas entrer dans le quartier de la vigne à Perron mais prendre à gauche un chemin qui passe au-dessus du tunnel de la déviation, d'où l'on rejoint facilement le centre de Gometz.